



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 13 mars 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE

Autres membres présents :

- Agnès MOUCHARD
- Valérie MOREL
- Philippe DUCROCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Ferrières (60)
- PLU de Thun l'Evêque (59)
- Révision du PLU de Petite Forêt (59)
- Modification du PLU d'Esquelbecq (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Programme éolien Extension Plaine d'Escrebieux (59)

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la révision du PLU de la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (62), soumise à évaluation environnementale.

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de centrale d'enrobé à chaud à Guillancourt (80), soumis à évaluation environnementale

Autres dossiers

Néant

pour la Présidente de la
MRAe, le Président de
séance,



Etienne LEFEBVRE